

L'hon. M. PEARSON : Aucune nomination permanente n'a été faite, et par ces mots j'entends qu'aucune décision finale n'a été prise quant à la désignation d'un successeur de M. Riddell. M. Holmes a été délégué à New-York à titre de suppléant, et nous avons l'intention de le rappeler à son poste de chef de la Division des Nations Unies de notre ministère dès qu'un représentant permanent aura été nommé ; cette nomination sera annoncée sous peu.

M. FRASER : Puis-je poser une question ? Je lisais hier soir dans le *New-York Times* que les Russes avait expédié dans leur secteur d'Allemagne plus de 500 de ce qu'ils appellent, je crois, leurs nouveaux avions à réaction M-I, avions qui, paraît-il, sont plus rapides que nos F-86. Leurs expéditions d'armements dans la zone russe d'Allemagne, sont-elles assujetties à des restrictions ?

L'hon. M. PEARSON : Une restriction toute particulière a été imposée sur l'expédition de ces armements en Allemagne, en Allemagne de l'Est ; de fait, de tels envois sont interdits.

M. FRASER : Comment se fait-il, alors, que les Russes puissent y expédier ces 500 avions à réaction ?

L'hon. M. PEARSON : Expédier en Allemagne orientale ?

M. FRASER : C'est ce que j'ai lu.

L'hon. M. PEARSON : L'Allemagne orientale est occupée par les Russes, et rien ne peut empêcher ces derniers d'y faire la pluie et le beau temps.

M. FRASER : Ils y sont entièrement libres de leurs actes ?

L'hon. M. PEARSON : Oui, ils peuvent procéder là-bas au réarmement, ils peuvent réarmer les Allemands de l'Est. Ils n'ont cependant aucun pouvoir dans les secteurs de l'Ouest.

M. FRASER : Les Nations Unies n'exercent à cet égard aucun contrôle ?

L'hon. M. PEARSON : Non, l'occupant russe a, en Allemagne de l'Est, les mêmes droits, pour ce qui est d'y renforcer son armée d'occupation, que les Etats-Unis de renforcer leur propre armée d'occupation dans l'Ouest de l'Allemagne.

M. COLDWELL : Quelles sont nos relations actuelles avec la Yougoslavie ? Y avons-nous un représentant ?

L'hon. M. PEARSON : Nous y avons une ambassade.

M. FRASER : Veuillez élever un peu la voix.

L'hon. M. PEARSON : M. Crean est notre chargé d'affaires. L'ancien ambassadeur, qui fut transféré au Pérou, n'y a pas encore été remplacé, mais ce poste sera officiellement rempli sous peu. Nos relations avec ce pays sont assez amicales.

M. COLDWELL : Et nos nationaux n'y rencontrent aucune difficulté à la frontière ?

L'hon. M. PEARSON : Non, ils vont et viennent assez librement entre ce pays et le nôtre. Voilà pourquoi le nom de la Yougoslavie ne figure pas sur la liste contenue dans le nouveau règlement des passeports.

M. GRAYDON : Puis-je savoir s'il y a perspective d'un prochain voyage d'un membre quelconque de la famille royale au Canada ?

L'hon. M. PEARSON : Je ne sache pas qu'aucune visite d'un membre de la famille royale au Canada doive avoir lieu dans un avenir rapproché. Je crois que le